

PROJET DE LOI de programme.

REJETÉ PAR LE SÉNAT

relatif à l'équipement agricole.

Le Sénat a rejeté le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale dans sa séance du 25 juin 1959.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 8 juillet 1959.

Le Président,

Signé : Georges PORTMANN.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.) : 56, 105, 124 et in-8° 20.

Sénat : 116, 128 et 133 (1958-1959).